

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ KRI KRI INC.	Numéro de permis 2014244	Date d'inspection Le 17 janvier 2020	
Nom de l'établissement GARDERIE CHEZ KRI KRI		Numéro de téléphone (506) 531-0880	
Adresse 14 rue Dominique Grande-Digue NB E4R 0B9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie LeBlanc		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
6(1) La demande de renouvellement du permis est présentée au moins quatre-vingt-dix jours avant la date d'expiration de celui-ci.	6(1)	22 janv. 2020	
Commentaires :			

Commentaires généraux
Une inspection de surveillance non planifiée a été faite en après-midi. Les employés ont maintenant leur certificat de secourisme valide et d'un certification en réanimation cardiorespiratoire (RCR). La mentor en assurance de la qualité explique les différents rôles du personnel de délivrance du permis (mentor en assurance de la qualité, inspecteur et enquêteur). La mentor en assurance de la qualité n'a pas reçu de demande de renouvellement et le permis expire le 28 février 2020. Selon la loi 6(1) La demande de renouvellement du permis est présentée au moins quatre-vingt-dix jours avant la date d'expiration de celui-ci. La mentor en assurance de la qualité observe un groupe d'enfant faire un casse-tête et un autre groupe qui construit des maisons en Lego. Le ratio est respecté lors de la visite.

original signé par
Sylvie LeBlanc

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 janvier 2020

Date

original signé par
Kristel Leger

Le 17 janvier 2020

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date